

Reflète^{#285}

Le magazine de la ville de Vaux-le-Pénil

Mars 2024

4-7 Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) DOSSIER

À découvrir DANS VOTRE MAG'

3 Édito

4-7 Dossier

Rapport d'Orientation
Budgétaire (ROB)

2023 : un contexte difficile,
un cap maintenu

Les axes budgétaires
envisagés pour 2024

8-9 Agenda

10-11 Tribunes & État Civil



Ville de
Vaux-le-Pénil

8 Rue des Carouges,
77000 Vaux-le-Pénil

Ouvert du lundi
au vendredi de :

8h30 à 12h
13h30 à 17h

01 64 71 51 00

accueil@mairie-vaux-le-penil.fr

www.mairie-vaux-le-penil.fr

Permanence

En cas d'urgence (un signalement
ou une intervention), contactez notre
standard d'urgence disponible 7j/7
et 24h/24 au 01 64 71 51 00

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux    

Directeur de publication : Henri de Meyrignac / **Rédacteur en chef** :
Riadh Krir / **Comité de rédaction** : Henri de Meyrignac, Guillaume Veux,
Riadh Krir, Morgane Girolt / **Conception, maquette** : Nicolas Dumont, Aurélie
Robin / **Impression** : Alliance Partenaires Graphiques - 03 26 50 33 97.
©Photos : Service communication, Adobe stock, DR. Ce magazine est imprimé
en 6 000 exemplaires sur papier PEFC.

Pour nous contacter : communication@mairie-vaux-le-penil.fr





Réhabilitation du patrimoine historique : UNE PAUSE POUR LES COMMUNS DU CHÂTEAU

Suite aux études de 2019, approfondies en 2020, la réhabilitation de notre patrimoine avait été projetée en 3 phases :

La première phase est la réhabilitation des espaces non aménagés de la Ferme des Jeux. Les 523 m² d'espaces actuellement inexploités seront réhabilités au bénéfice des associations culturelles aujourd'hui en résidence aux Communs du Château, et permettront d'approfondir la vocation du lieu.

Cette phase redonnera aux associations des locaux qu'elles n'auront plus aux Communs du Château. Cette réhabilitation est en bonne voie et sera terminée dans l'année 2025. Les associations actuellement aux Communs du Château y seront donc installées pour septembre 2025.

Les travaux de la phase 2 concernant la rénovation des Communs du Château, soit plus de 1 000 m², auraient dû commencer donc à cette date.

Le but de cette réhabilitation patrimoniale est de sauvegarder ce bâtiment historique en lui donnant la fonction de centraliser nombre de services, salle du conseil et des

mariages, ainsi qu'un accueil unique à l'ensemble des services de la ville.

C'est cependant trop tard pour que cette restauration, qui s'est avérée plus compliquée que prévu quant aux diagnostics et au coût, puissent être terminée à la fin du mandat en 2026. Nous avons donc mis en pause cette rénovation jusqu'en 2026 où les diagnostics et les coûts seront parfaitement maîtrisés.

Nous mettons à profit cette pause pour avancer sur la rénovation de la mairie de centre-ville dans sa partie économie d'énergie et rénovation des huisseries.

Cette rénovation thermique permettra au moins à nos agents de passer l'hiver au chaud, à défaut d'espace de travail moins exigus.

La phase 3 a pour objectif, après la restructuration des Communs du Château avec l'accueil centralisé des services de la mairie, d'installer la police municipale en centre-ville.

Ce projet de mandat complexe mais structurant est indispensable pour l'avenir de notre ville, de ses nouveaux habitants, des nouveaux services que nous avons mis en place, de sa sécurité et demande donc à être achevé en

partie dans le mandat suivant. En effet, les dix-huit mois du Covid-19, le coût de l'énergie, l'inflation ont retardé ses avancées.

Cet investissement n'est cependant pas le seul et l'augmentation de nos recettes d'investissement nous permettent de valoriser notre ville, nos services, nos écoles, nos voiries, à travers les Plans Pluriannuels d'Investissement (PPI), qui valorisent aussi votre patrimoine. Le Rapport d'Orientation Budgétaire que l'équipe majoritaire a pu vous présenter le 8 février 2024 en est l'exposé.

Nous ne pouvons que vous inviter à le consulter dans ce numéro de *Reflets* par le QR code qui est joint à l'article qui le présente. Vous comprendrez le travail énorme qu'il représente pour vos élus et les agents de nos services.

Ce que nous attendons de vous, citoyens soucieux de votre ville, est la confiance que vous avez toujours su nous apporter fidèlement.

Henri de Meyrignac,
Maire de Vaux-le-Pénit



Rapport d'Orientation Budgétaire

Pour un budget pragmatique et maîtrisé

Lors du Conseil Municipal du jeudi 8 février, les élus de la majorité ont présenté le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB). Ce document est accessible à tous et consultable dès maintenant, notamment grâce au QR Code que vous trouverez à la fin du dossier. Il récapitule les réalisations budgétaires de l'année 2023 et constitue une proposition de stratégie du budget 2024. C'est sur ce document que s'appuie le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB).

Calendrier budgétaire et lexique



2023 : UN CONTEXTE NATIONAL DIFFICILE, UN CAP MAINTENU

Les crises sanitaires et énergétiques, l'inflation, l'augmentation du coût des fluides et des produits alimentaires pour la restauration et des produits d'entretien, et l'augmentation record des bases locatives ont entraîné une augmentation des dépenses de fonctionnement de 6,01%.

La suppression de la Dotation Globale de Fonctionnement de l'État (DGF) propre à Vaux-le-Pénil (1,5 millions d'euros par an) ne permet pas de compenser ces augmentations imprévues.

Malgré ce contexte, l'année 2023 a permis de mettre en place comme

outils de gestion de remarquables Plans Pluriannuels d'Investissements (PPI).

C'est ainsi qu'en 2023, de nombreux projets de grandes envergures ont pu être réalisés et/ou lancés pour un montant global de **4 201 448 €**.

Ces investissements ont été rendus possible par l'utilisation massive des recettes supplémentaires de la taxe foncière qui s'élevaient à 2,3 millions d'euros. Ils concernent l'entretien bâtementaire, le patrimoine, les écoles, le cadre de vie et la voirie, pour lesquels 95% des objectifs du Plan Pluriannuel d'Investissement ont été réalisés.



PROJETS RÉALISÉS ET/OU DÉBUTÉS EN 2023 :

1. Les réfections des voiries ;
2. La réhabilitation de la Ferme des Jeux ;
3. La performance énergétique et éclairage public ;
4. La sécurisation des espaces publics ;
5. Le groupe scolaire Romain Rolland.



LES AXES BUDGÉTAIRES ENVISAGÉS POUR 2024

Parmi les principales orientations envisagées pour l'élaboration du budget 2024, l'équipe majoritaire propose :

- La non-augmentation de la part communale de la taxe foncière ;
- Un recours à l'emprunt maîtrisé d'un montant maximum de 2 millions d'euros, qui viendra conforter les investissements ;
- La poursuite des recherches de subventions pour financer le fonctionnement et les investissements ;
- La poursuite du déploiement des politiques publiques prioritaires (école, jeunesse, social, cadre de vie, aménagement, sécurité) ;
- Le maintien des subventions aux associations investies dans la ville ;
- La réévaluation et poursuite des Plans Pluriannuels d'Investissements de 2023 et la création de nouveaux PPI.

Les dépenses de fonctionnement pour 2024 sont estimées à **17 752 051 €** représentant une évolution de **4,31 %** par rapport à l'année 2023 (l'évolution prévisionnelle au niveau national étant estimée à 5,9%). Parmi ces dépenses, **11 877 730 €** sont liés aux charges de personnel, ce qui équivaut à 66,9 % du budget communal.

LES ORIENTATIONS D'INVESTISSEMENT :

Les Crédits de Paiements (CP) reprennent la part annuelle de l'Autorisation de Programme (AP) qui caractérise l'investissement.

Restauration des voiries

AP¹ : 5 600 000 €. CP² : 1 500 000 €.

Aménagement de la Plaine des Jeux

AP 2024 à créer : 1 200 000 €. CP 2024 : 372 000 €.

Réhabilitation de la Ferme des Jeux

AP : 1 617 124 €. CP : 700 000 €.

Déploiement de la fibre et sécurisation des espaces publics

AP : 955 800 €. CP : 462 000 €.

Performance énergétique : éclairage public

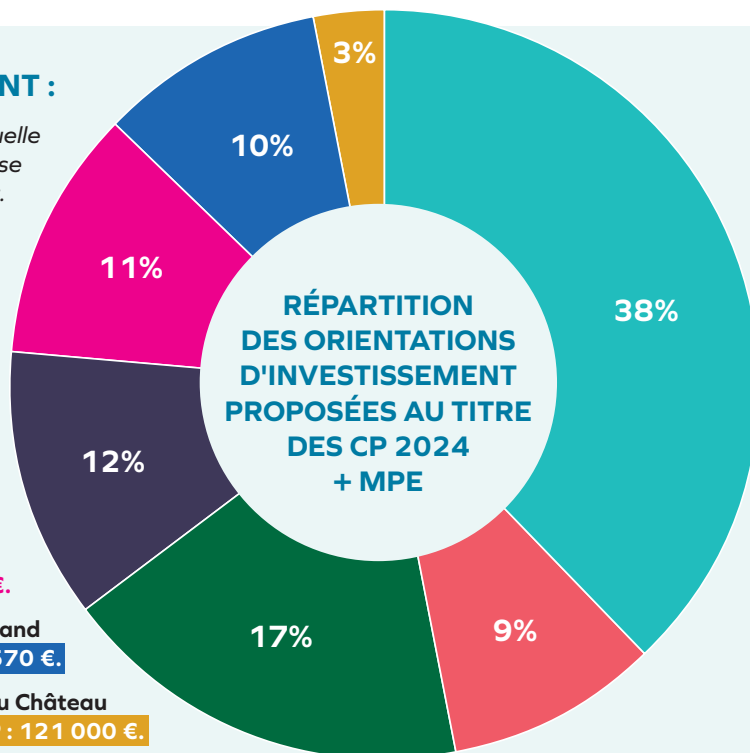
AP : 683 000 €. CP : 200 000 € + MPE³ 230 000 €.

Réfection du groupe scolaire Romain Rolland

AP : 3 000 000 €. CP : 381 570 €.

Réhabilitation des Communs du Château

AP : 5 732 079 €. CP : 121 000 €.



¹ Une **Autorisation de Programme (AP)** désigne une enveloppe budgétaire, votée par les élus en année N et consacrée à un projet d'investissement spécifique. Elle sera dépensée via des Crédits de Paiement (CP).

² Les **Crédits de Paiement (CP)** constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées sur une ou plusieurs années pour couvrir les engagements contractés dans le cadre des AP correspondantes.

³ **Marché à Performance Énergétique (MPE)**.

LE RECOURS À L'EMPRUNT

Il est proposé que ce dernier soit fixé à un maximum de 2 millions d'euros selon le montant des investissements réalisés en 2024. Une renégociation de nos emprunts a fait passer la capacité de désendettement de 8,1 ans en 2022 à **2,5 ans en 2023**. À titre de comparaison, le délai de désendettement moyen des communes en France est de 5 ans selon la Direction Générale des Collectivités Locales. Notre capacité d'endettement est préservée pour 2024 par une épargne nette qui a augmenté de **994,14%** entre 2022 et 2023. Cette renégociation a aussi permis de ramener le taux d'intérêt de 3,98% en janvier 2022 à 3,86% en 2023.

EN CONCLUSION...

Ce Rapport d'Orientation Budgétaire 2024 marque la continuité logique des projets d'amélioration du cadre de vie des Pénivauvois entrepris par la municipalité depuis 2020, tout en gardant une stratégie garantissant l'équilibre et la stabilité financière de la ville. Elle a donné lieu à un débat où les oppositions ont pu exprimer leurs propositions et se sont félicitées de la qualité des documents partagés. Le Comité des Finances Locales du 20 février dernier a permis de répondre aux questions des élus. Le budget primitif sera soumis au vote lors du prochain Conseil Municipal, jeudi 14 mars.

EN SAVOIR +

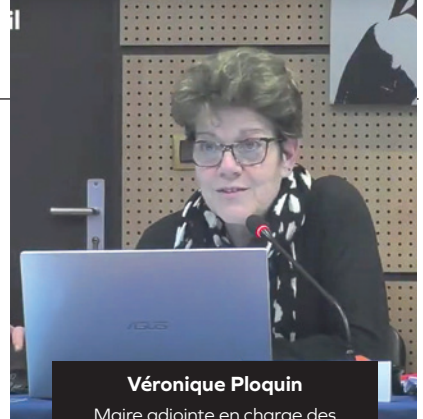


Consultez le Rapport
d'Orientation Budgétaire



COMITÉ CITOYEN DE LA PLAINE DES JEUX : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Lors du Comité citoyen du 27 janvier dernier ont été abordés les nouveaux développements concernant l'aménagement de la Plaine des Jeux et du bois Gaston Dumont. La renaturation des zones humides dans le cadre d'une convention avec le SMITOM (Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères) et la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) a été précisée. Des études supplémentaires, en particulier en lien avec la "Loi sur l'eau", doivent être menées. Nous remercions les citoyens qui se sont déplacés ce samedi et rappelons que le Comité Citoyen reste ouvert à toute personne intéressée. Pour s'inscrire, contactez les services techniques à services.techniques@mairie-vaux-le-penil.fr



Véronique Ploquin

Maire adjointe en charge des
finances communales, des marchés
publics et des ressources humaines

PAROLE D'ÉLUE

"Le ROB, rapport d'orientation budgétaire, est au centre de toutes les attentions et pourtant le financier n'est que le moyen de mettre en œuvre la politique de la ville.

Il reflète la volonté de mener les actions qui seront réalisées pour les habitants de notre ville sous forme d'investissements, mais aussi de fonctionnement, pas de service public sans agents. Je tiens d'ailleurs à remercier les équipes communales qui m'ont aidé à la construction, ainsi que M. Fabio Girardin et les élus du groupe majoritaire."

SLIPS INSIDE

JEUDI 7 MARS À 20H

Du talent à l'état pur, la crème de l'acrobatie, le foie gras du mime, le saindoux de la danse, bref la poésie brute des grandes années du music-hall. Une heure de rire, sans paroles, avec deux fois rien.

- + **Cirque / Humour (dès 7 ans)**
- + **Grange de la Ferme des Jeux**
- + **Tarifs : de 8€ à 16€**
- + **Renseignements : 01 64 71 91 28**
www.culturetvous.fr



CLIMAX

JEUDI 14 MARS À 20H

Un mariage entre comique absurde, humour grinçant, une soupape de décompression tentant de se frayer un chemin vers des lendemains qui chantent.

- + **Humour/Théâtre (dès 8 ans)**
- + **Grange de la Ferme des Jeux**
- + **Tarifs : de 8€ à 16€**
- + **Renseignements : 01 64 71 91 28**
www.culturetvous.fr



SOIRÉE DANSANTE

SAMEDI 16 MARS À 20H

Proposée par l'association VLP Danses.

- + **La Buissonnière**
- + **Tarifs : 12 €**
- + **Inscriptions et renseignements à asso.vlp.danses@gmail.com**

CONCERTO D'ARANJUEZ

DIMANCHE 17 MARS À 11H

C'est aujourd'hui l'archétype du concerto pour guitare qui est à l'honneur, le prince des concertos espagnols : le concerto d'Aranjuez.

- + **Concert symphonique (dès 8 ans)**
- + **Grange de la Ferme des Jeux**
- + **Tarifs : de 6€ à 10€**
- + **Renseignements : 01 64 71 91 28**
www.culturetvous.fr



PRÉVENTION CONTRE LES ARNAQUES

LUNDI 18 MARS DE 10H30 À 12H

Les 10 mesures essentielles pour assurer sa cyber activité. En partenariat avec la Police Nationale.

- + **L'Arcature**
- + **Inscriptions au 01 64 71 51 46 ou intergeneration@mairie-vaux-le-penil.fr**

LES ORCHESTRALES

VENDREDI 22 MARS À 20H30

Concert de l'Harmonie des trois conservatoires de Vaux-le-Pénil, de Melun et Le Mée-sur-Seine (musiques de films).

- + **La Buissonnière**
- + **Entrée gratuite**
- + **Renseignements : 01 64 71 51 28**

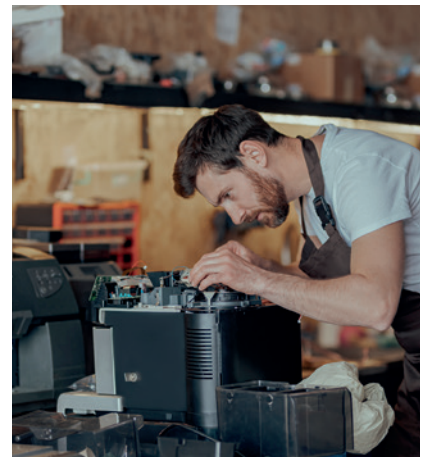
TROC CULTURE ET REPAIR CAFÉ

SAMEDI 23 MARS

De 10h à 12h30 et de 14h à 16h30
Troc Culture : échangez vos livres, jeux de société, vinyles et autres objets de culture.

De 14h à 17h - Repair Café : réparez vos objets plutôt que de les jeter !

- + **L'Arcature**
- + **Sur inscription : 01 64 71 51 46 ou intergeneration@mairie-vaux-le-penil.fr**



CONCERT DE VIOLON ET CHORALES

SAMEDI 23 MARS À 15H30

Avec le Conservatoire de Vaux-le-Pénil.

- + **Chapelle Notre Dame de la Paix**
- + **Entrée gratuite**
- + **Renseignements : 01 64 71 51 28**

SOIRÉE "CHANTS DE MARINS" ET CINÉ-CLUB

MARDI 26 MARS À 20H

Proposée par l'association Les Marins de la Noue et l'association de la Ferme des Jeux. Au programme : répétition, crêpes, film à 20h "Fishermans Friends".

- + **Cinéma de la Grange de la Ferme des Jeux**
- + **Renseignements : 06 61 78 90 18 ou marinsdelanoue@gmail.com**

BŒUF JAZZ

MERCREDI 27 MARS À 19H30

Avec le Conservatoire de Vaux-le-Pénil.

- + **Petit théâtre Ginette Kolinka**
- + **Renseignements : 01 64 71 51 28**

SOIRÉE COUNTRY

SAMEDI 30 MARS DE 19H À 23H30

Repas dansant organisé par le Comité des Fêtes, animé par le groupe The Cactus Candies.

- + **La Buissonnière**
- + **Tarif : 30€ (apéritif / repas / une boisson / concert country).**
- + **Réservations avant le 26 mars à cdf.vlp77@gmail.com ou au 06 79 79 82 29**



CHASSE AUX ŒUFS

DIMANCHE 31 MARS DE 10H À 12H

La chasse aux œufs organisée par le Comité des Fêtes revient cette année pour le plaisir des petits et des grands. À vos paniers, prêts, partez !

- + **Jardin de la Ferme des jeux**
- + **Entrée libre**
- + **Renseignements : 06 79 79 82 29 ou cdf.vlp77@gmail.com**



CONCERT RETINA

VENDREDI 5 AVRIL À 20H

Par la Chorale Chanterelle.

- + **Maison des Associations**
- + **participation libre**
- + **Renseignements : 06 12 08 04 92 ou à jventi@numericable.com**

LES MATINS DES MUSICIENS "CHOSE PROMISE"

DIMANCHE 28 AVRIL À 11H

Avec Nicolas Blampain. Disciple de François Sciortino, il compte aujourd'hui plus de 1500 concerts en France et à l'étranger dans des salles et dans le cadre de collaborations prestigieuses.

- + **Petit théâtre Ginette Kolinka**
- + **Tarif unique : 6€**
- + **Renseignements : 01 64 71 91 28 et www.culturetvous.fr**



ATELIERS SENIORS

LES MARDIS DE 16H30 À 18H

15 places disponibles : présence requise aux 10 séances (les 5, 12, 19 et 26 mars ; les 2, 9, 23 et 30 avril ; les 7 et 21 mai) Au programme : remobilisez et développez les fonctions de vos muscles et articulations, améliorez votre équilibre, gagnez en énergie, apprenez les bons gestes et postures et recevez des conseils pour entretenir votre capital santé notamment en nutrition.

- + **L'Arcature**
- + **Réservations : 01 64 71 51 46 ou à intergeneration@mairie-vaux-le-penil.fr**



ATELIERS LUDIQUES EN ANGLAIS

MARDI 9 ET JEUDI 11 AVRIL

De 9h à 10h pour les enfants de 3 à 6 ans / De 10h à 11h pour les enfants de 7 à 10 ans / De 10h à 11h pour les enfants de 11 à 14 ans. Réservés aux adhérents de la ludothèque.

- + **La Ludothèque de l'Arcature**
- + **Inscriptions : 01 64 71 51 63**



LE BILAN DE MI-MANDAT DES GROUPES D'OPPOSITIONS.

Vaux-le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble

Depuis l'annonce du report d'une partie de la réhabilitation patrimoniale, c'est-à-dire la rénovation des communs du château, les oppositions réunies s'en réjouissent.

Elles fêtent ce report en 2026 comme une victoire due à leur activisme politique commun.

En effet, l'obsession du « déménagement de la mairie » a uni les groupes d'oppositions Les républicains (LR) et La France Insoumise (LFI) dans une sorte de « programme commun » excluant toutes réflexions ou propositions sur la gestion de la ville et sur ses investissements.

Comment se réjouir des problèmes rencontrés lors de la mise en route de grands projets pour notre ville ? Surtout pour leur opposer des propositions sorties du chapeau : « Maison de jeunes » pour les communs du château, geste fiscal « bienveillant » en abaissant la taxe foncière, ce qui ne profiterait qu'aux gros contributeurs.

Par rapport à notre riche bilan de mi-mandat, qui va être présenté prochainement par notre majorité, celui de l'opposition est assez consternant.

Heureusement les chiens aboient et la caravane passe.

Nous continuons à travailler sur la première étape du projet patrimonial, grâce à la rénovation de la Ferme des Jeux, qui pourra accueillir en 2025 les associations actuellement aux communs du château.

Nous poursuivons de même nos autres projets concrétisés par les Plans Pluriannuels d'Investissement (PPI) proposés au Débat d'Orientation Budgétaire, en s'affranchissant des limites électorales du mandat !

Henri de Meyrignac, pour le groupe "Vaux-le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble"

BAISSONS LES IMPÔTS DÈS CETTE ANNÉE !

Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie !

Henri du BOIS de MEYRIGNAC a confirmé au conseil municipal du 8 février **le report du projet de déménagement de la mairie vers les Communs du Château** après les élections municipales de 2026.

Officiellement, les résultats des diagnostics effectués sur les bâtiments des Communs du Château entraineraient un surcoût du projet de 1,3 M € motivant son décalage. Dans deux ans la facture sera plus élevée encore. Pourquoi donc reculer pour mieux sauter ?

Ce déménagement bien mal engagé a pourtant valu aux Pénivaugeois une augmentation record de plus de 25% de leur taxe foncière en 2023. La majorité tente de la justifier par d'autres projets qui n'en sont qu'au stade embryonnaire, ou même en disant qu'ils vont réfléchir sur le réemploi de ces recettes.

Le racket fiscal auquel a été soumis la population ne se justifie plus car la Ville bénéficiera en 2024 d'une revalorisation automatique des bases de la taxe foncière d'au minimum 3,9% décidée par l'Etat, qui alourdira encore la facture des propriétaires et pénalisera indirectement les locataires.

Notre groupe a demandé le 8 février qu'une baisse des impôts soit décidée lors du vote du budget le 14 mars prochain. Le maire, indifférent aux difficultés financières de nos concitoyens, a déjà annoncé qu'il ne reviendrait pas sur sa décision de ne pas baisser le taux des impôts locaux.

N. BEAULNES-SERENI, J-M. JUDITH, P. ESPRIT, L. VANSLEMBROUCK, A. MICHEL, D. GAVARD et G. DEBOMY
 vlp2020.nv@gmail.com
 06 36 18 05 52
 vlpnv.wordpress.com
 Facebook : Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie

État Civil

Naissances

Hashini KAMALANATHAN née le 08/01/2024.

Azer YESILBAS né le 09/01/2024.

Sasha, Laurent, Guillaume DEMAREZ né le 11/01/2024.

Lyvio, Giovanni, Paolo TSCHUMI né le 25/01/2024.

Joachim, Sébastien, François FROMENT ARENS né le 02/02/2024.

Bertille, Marie, Josépha PROVOOST COULON née le 09/02/2024.



APRÈS LA SUSPENSION DU TRANSFERT DE LA MAIRIE LES PÉNIVAUZOIS EXIGENT LEUR DÛ !

Vaux-le-Pénil notre bien commun

L'an dernier, sans jamais l'annoncer clairement, M. le Maire et son équipe ont augmenté notre taxe foncière de 25 %. Ils avaient affirmé publiquement que l'addition serait comprise entre 60 et 200 euros par foyer. Chacun a pu constater le mensonge d'un tel propos lorsque sont arrivées les fiches d'impôt dans les boîtes aux lettres à l'automne dernier avec des augmentations de 400 euros en moyenne.

Le but de la manœuvre était de financer le transfert de la mairie aux Communs du château. Décriée de toute part, cette opération inutile vient enfin d'être suspendue par M. de Meyrignac jusqu'en 2026. Dès 2021 nous étions les premiers à dénoncer un projet irréaliste et très coûteux.

Lors du conseil municipal sur les orientations budgétaires qui s'est tenu le 8 février nous avons donc logiquement proposé une baisse des taux d'imposition revenant au plus près des taux de 2022 puis l'organisation avec les habitants d'une grande réunion publique décidant des grands investissements 2024-2026. Fidèle à son sectarisme habituel le Maire a refusé d'en discuter.

Nous sommes cependant convaincus qu'il est indispensable d'associer les citoyens qui ne sont pas que des contribuables. **Nous vous proposons donc de venir à notre rencontre le samedi 9 mars à 11 h devant la Maison des associations pour réfléchir ensemble aux priorités de ces deux dernières années de mandat. Venez nombreux !**

J.GUERIN, A.BOULET, A.BOUTET, V.ZACCARDO
+ d'infos : page Facebook Vaux-le-Pénil notre bien commun.

8 MARS, ALIBI OU JUSTE CAUSE ?

Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire

20 ans après la promulgation de la loi sur la parité, 2020 marque une percée des femmes sur le nombre de mandats électifs et un progrès dans l'obtention par certaines élues de fonction de premier plan. Mais être une femme en politique reste toujours un combat! **Si le sexisme est moins frontal, il est maintenant plus insidieux** ; des stéréotypes de genre continuent de s'exercer sur l'attribution des délégations qui révèle une réelle discrimination.

Au Sénat comme à l'Assemblée Nationale où 63% des élus sont des hommes, sur les 7 ou 8 commissions permanentes, seules deux sont occupées par des femmes avec une distribution très sexuée.

A l'échelle des mairies, le clivage est encore plus flagrant :

- 42,4% : c'est la part des femmes dans les conseils municipaux en 2020
- elles ne sont que 19,8% à occuper une fonction de maire
- 80% des adjoints au maire aux affaires sociales, à la petite enfance, à l'éducation sont des adjointEs. Aux hommes en revanche, l'urbanisme (75% d'adjoints), la sécurité (90% d'adjoints) selon le rapport du Haut Conseil à l'égalité sur la politique.

Nos villes sont donc majoritairement pensées par les hommes. Et les résistances persistent! Ce qui conduit les femmes élues à des efforts supplémentaires pour se faire entendre et à ressentir parfois un sentiment d'illégitimité. **La parité en politique n'est pas un combat de second plan ni d'arrière garde** et nos futures jeunes élues doivent poursuivre dans cette voie.

Patricia Rouchon, Viviane Janet, Jean-Louis Masson
« Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire »,
groupe soutenu par le PCF

Mariages



Karine RIFFAUD et Francis ROUX-SERRET,
mariés le 27/01/2024.



Décès

Marcelline GILLES veuve **MICHEL**, décédée 23/12/2023.
Martine FAMEL veuve **BLANQUET**, décédée le 01/01/2024.
Nicole COTELLE épouse **VIARD**, décédée le 02/01/2024.
Bruno HAEZEBAUT, décédé le 10/01/2024.
Hubert TOSONI, décédé le 15/01/2024.
France NOBILE décédé le 30/01/2024.



Ville de
Vaux-le-Pénil

CONCERT

1^{ÈRE} PARTIE :
Chœur du Conservatoire
du Mée-sur-Seine
Direction : Aurélie Reybier



Orchestre d'Harmonie des Conservatoires

Direction : **Cécile Montbessoux**

Quiz cinéma

Vendredi 22 mars
20h30

La Buissonnière

Renseignements au 01 64 71 51 28

Présenté par les conservatoires de Melun, Le Mée-sur-Seine et Vaux-le-Pénil

**Entrée
libre**

en
partenariat
avec



mairie-vaux-le-penil.fr

